

Une course contre la montre

Le réseau d'accueil étant sous pression, Fedasil doit rechercher de nouvelles places pour les demandeurs d'asile. La capacité va passer de 16.200 places (juillet) à plus de 36.000 d'ici fin 2015.

Alors qu'on parlait encore d'une baisse des demandes d'asile début 2015, notre pays a remarqué en juin une soudaine augmentation de celles-ci. Une série d'actions ont alors été prises pour que chaque personne arrivant dans notre pays reçoive un accueil.



De mai à juillet :

activation des places tampon

Début mai, Fedasil décide de mettre en service ses places tampon. Il s'agit de 2.000 places vides qui peuvent rapidement devenir opérationnelles, afin de réagir de manière flexible en cas d'afflux de réfugiés.

6 août : le Conseil des ministres décide d'ouvrir des casernes

Rapidement, les places tampon s'avèrent insuffisantes. En collaboration avec la Défense, Fedasil part à la recherche de casernes et de bâtiments vides pour accueillir les demandeurs d'asile. De nouveaux centres ouvrent leurs portes : Holsbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Tournai, Sint-Niklaas, Houthalen-Helchteren, Vilvoorde, Bého, Barvaux. Une mesure qui crée pas moins de 2.500 places.

14 août : les unités mobiles de logement dans les centres d'accueil

Dans l'attente de l'ouverture des casernes, Fedasil doit également trouver d'autres solutions. Dans les centres d'accueil fédéraux, des unités mobiles de logement fournies par l'armée sont installées. De cette manière, 900 personnes supplémentaires peuvent être accueillies.

28 août : nouvelle extension du nombre de places

Fin août, le Conseil des ministres décide d'ouvrir 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile. Il s'agit de 3.000 places dans le réseau de Fedasil et de ses partenaires (caserne d'Elsborn, initiatives locales d'accueil des CPAS), 2.000 places via un marché public (prestataires externes) et 1.600 places d'accueil d'urgence via Médecins sans Frontières et la Croix-Rouge.

11 septembre : Francken demande 8.000 places supplémentaires

Avec 8.000 places supplémentaires, le réseau d'accueil de Fedasil et de ses partenaires comptera dans les 36.000 places d'ici fin 2015, soit plus du double de la capacité initiale, et ce en quelques mois de temps.

L'extension du réseau d'accueil va de pair avec la création de nombreux emplois chez Fedasil et ses partenaires. Fedasil a déjà publié 260 offres d'emploi depuis début juin, principalement pour des emplois temporaires dans les centres.

Plus d'info sur www.fedasil.be/jobs.

Quadrimestriel du centre d'accueil de Morlanwelz
Chaussée de Mariemont 92
7140 Morlanwelz

contact

Olivier Ledoux
T 064 23 96 63
info.morlanwelz@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil
imprimeur: Fedopress
e.r. Thierry Bonamis

octobre 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Morlanwelz



Vous aimeriez recevoir notre lettre d'info en version électronique ?
Pour cela, inscrivez-vous via www.fedasil.be/morlanwelz

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Préface

Chers voisins,
Avec la crise des « migrants », de nouvelles structures d'accueil sont créées chaque semaine, et le centre d'accueil de Morlanwelz a dû évoluer. Les places tampons du centre ont été activées, soit 20 places essentiellement destinées aux mineurs non accompagnés. Des unités mobiles ont été montées par la Défense et la Protection civile pour offrir 36 places supplémentaires, en lieu et place de notre terrain de sport. Nous accueillons actuellement 232 personnes, ce qui constitue le maximum de notre capacité. Ce fut aussi l'occasion d'engager de nouveaux collaborateurs, notamment grâce à l'intervention du CPAS de Morlanwelz.

Cette arrivée massive de demandeurs d'asile a provoqué un énorme élan de générosité. Nous vous remercions pour vos dons et vos propositions de bénévolat ou de projets. Vous avez été tellement nombreux à vous manifester que nous avons été amenés à limiter les dons et à vous demander de les postposer. Il est extrêmement rassurant et enthousiasmant de constater qu'un tel élan est encore possible. Au nom des résidents et du personnel, je tenais à vous témoigner notre reconnaissance.

Vu les derniers soubresauts de notre actualité, notre porte ouverte est reportée à une date ultérieure. Je ne manquerai pas de vous avertir dès qu'une nouvelle date aura été choisie.

Thierry Bonamis, Directeur

À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à l'aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil, Rode Kruis et Croix-Rouge) ou dans les logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG.

Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre – en plus d'un toit, des repas et des soins de santé – 7,40 euros d'argent de poche par

semaine (par adulte). Les résidents peuvent aussi recevoir un peu d'argent en échange de services à la communauté (nettoyage, distribution de repas, etc.)

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.



Qui sont les demandeurs d'asile ?

Fedasil et ses partenaires accueillent près de 22.000 demandeurs d'asile en Belgique. Principalement des personnes ayant fui les conflits en Irak, Syrie et Afghanistan.

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, mais aussi de Somalie. Ces quatre pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois.



Près de 22.000 personnes accueillies

Pendant la durée de leur procédure d'asile, les demandeurs d'asile ont droit à l'accueil et à l'accompagnement dans une structure d'accueil de Fedasil ou d'un partenaire (Croix-Rouge, CPAS, etc). Actuellement, 22.000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Au total, plus de 23.000 places sont disponibles. Afin de répondre à la hausse des arrivées, le gouverne-

ment fédéral a décidé d'augmenter cette capacité pour arriver temporairement à 36.000 places disponibles.

1 résident sur 3 est mineur d'âge

Fedasil accueille des familles et des personnes isolées. 50% des résidents sont des personnes en famille (parents et enfants), 38% sont des hommes isolés, 7% des femmes isolées et 5% des mineurs non accompagnés (Mena). Un tiers des résidents sont mineurs d'âge (en famille ou non accompagnés). Les Mena bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement spécifiques.

Et après l'accueil en centre ?

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive et qu'on leur reconnaît donc le statut de réfugié ou une autre forme de protection, ils peuvent rester en Belgique et recherchent leur propre habitation et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés doivent quitter le pays. Dans ce cas, ils peuvent faire appel à Fedasil pour un retour volontaire dans leur pays d'origine.

Plus d'info sur
www.fedasil.be ou www.cgara.be

Telex

Appel aux bénévoles

Nous remercions toutes les personnes s'étant présentées à notre réunion de coordination des bénévoles qui s'est déroulée le 26 septembre afin d'apporter un soutien dans divers domaines : classes de devoirs pour les enfants du primaire, atelier coloriage, bricolage et autres, cours de cuisine, cours de français pour adultes (FLE), alphabétisation, etc.

Vous voulez faire du bénévolat dans notre centre ? Contactez Olivier Ledoux : olivier.ledoux@fedasil.be

Dons : appel à votre générosité

Suite à votre mobilisation, de nombreux dons nous sont parvenus, et nous vous en remercions. Pour le moment, nous avons dépassé notre capacité maximale de traitement et de stockage des dons, il ne nous est donc plus possible d'en accepter davantage. Mais d'autres structures sont susceptibles d'avoir des besoins similaires aux nôtres : centres de Fedasil (www.fedasil.be), de la Croix-Rouge... Nous vous invitons à les contacter.

Toutefois, nous avons pour le moment encore besoin de vaisselle (casseroles et couverts), de matériel de coiffure et de couture divers, de parapluies, de bandes dessinées, de matériel pour Playstation ou autres (jeux, manettes, consoles...).

Nous vous invitons également à prendre contact avec notre centre dans les semaines à venir afin d'évaluer l'évolution des besoins des résidents.

Encore merci pour votre mobilisation.

L'équipe du centre de Morlanwelz et les résidents du centre.

Agenda des activités

Me 09/12 Saint-Nicolas

Comme chaque année, le grand Saint Nicolas nous fera l'honneur d'une visite au centre. Les enfants du centre et ceux des écoles avoisinantes auront la chance de recevoir des friandises.



Fêtes de Noël

À l'occasion des fêtes de Noël, les enfants du centre inviteront leurs camarades de classe de l'école maternelle de l'Allée des Hêtres à déguster une bonne couque accompagnée d'un bon cacao chaud.